Le travail paie toujours !

UFAP
UNSa Justice

C·P· Bourg en Bresse

le 17 /11/2026

Le bureau local UFAP-UNSa Justice l'avait annoncé, il a tenu bon, il a obtenu !

Le détenu K… a quitté notre établissement. C'est une issue positive que nous accueillons avec satisfaction et qui vient mettre un terme à une situation que nous dénoncions depuis plusieurs jours.

Cette avancée n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'un travail de terrain, d'interventions répétées, d'alertes, de revendications et d'une détermination sans faille du bureau local UFAP-UNSa Justice et de l'ensemble des personnels du C.P de Bourg en Bresse.

Face à une situation qui n'évoluait pas, nous avons pris nos responsabilités. Nous avons interpellé, réclamé des réponses et, devant l'absence d'avancée concrète, annoncé un mouvement de protestation. L'annonce de cette forte mobilisation qui aura finalement permis de faire bouger les lignes et d'obtenir satisfaction.

Nous n'avons jamais eu pour objectif de faire du bruit pour faire du bruit. Notre seule préoccupation reste la défense des personnels, de leurs conditions de travail et de leur sécurité.

Nous avons également pris connaissance des critiques formulées à l'encontre de notre manière d'agir. Chacun est libre de ses méthodes et de ses choix syndicaux. Mais il est parfois bon de rappeler que, dans certaines situations, le silence ne fait pas avancer les dossiers et que les critiques sont toujours plus faciles à formuler une fois le travail accompli par d'autres.

À l'UFAP-UNSa Justice, nous préférons les actes aux commentaires, les interventions aux postures et les résultats aux discours.

Aujourd'hui, les faits parlent d'eux-mêmes : le détenu a quitté l'établissement et notre revendication a abouti.

Nous continuerons à agir avec la même détermination, sans nous laisser détourner de notre mission par les critiques de ceux qui, hier, étaient bien peu audibles dans ce dossier.

L'UFAP-UNSa Justice ne promet pas, elle agit. Et quand elle s'engage, elle va jusqu'au bout !

Olivier PONT, Julien URIARTE et ARCIS Marie-Andrée

Pour le bureau local UFAP/UNSa Justice

U.F.A.P / UNSa justice CP Bourg en Bresse : 20 Chemin de la Providence, 01000 Bourg-en-Bresse

***TEL :* 04-26-16-10-09 *mail*: j.defaria@ufap.fr ou ufap.cp-bourg-en-bresse@justice.fr**